

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

Date de convocation :

28 mars 2025

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 11
Pouvoir : 0
Votants : 11

N° 1571/2025

Objet :

VOTE DU BUDGET
PRINCIPAL 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt cinq, le huit avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Le Conseil Municipal établit et vote le Budget Unique 2025 avec la reprise des résultats de 2024 présenté en recette et en dépense comme suit et comprenant un excédent de recette de fonctionnement :

Section investissement (recettes) : 522 795.00€
Section investissement (dépenses) : 522 795.00€

Section de fonctionnement (recettes) : 483 439.00€
Section de fonctionnement (dépenses) : 379 466.00€

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 11 avril 2025.

Le Maire,

J. ROUSSINET

